



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 28/09/11
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 26 septembre 2011
D-2011/508

Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

**Démocratisation culturelle «Culture partagée».
Participation de l'Etat. Demandes de
subvention. Autorisation. Encaissement.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'État et la Ville de Bordeaux ont convenu de mettre en synergie leurs politiques visant à la démocratisation de la culture, au soutien à l'éducation artistique et culturelle, et au soutien à des opérations exemplaires dans le domaine de la « culture partagée », sur le territoire de la Ville de Bordeaux.

Les axes de travail définis entre les partenaires sont les suivants :

Axe 1 – La mobilisation des grandes institutions (Opéra national de Bordeaux, Théâtre national de Bordeaux Aquitaine, le réseau de lecture publique, musées, archives municipales) autour d'opérations particulièrement significatives.

Axe 2 – Art et aménagement

Le développement des opérations de 1 % artistique et social, notamment dans le cadre de l'opération de restructuration urbaine « Euratlantique ».

Axe 3 – Le soutien aux expérimentateurs

Le repérage, la mise en lumière et l'accompagnement renforcé des événements, des équipes artistiques, des lieux déjà investis ou pouvant s'investir dans le champ « culture partagée ».

Axe 4 – Focus sur un quartier de Bordeaux

L'identification d'un territoire particulier comme terrain d'expérimentations artistiques et culturelles (par exemple focus sur le quartier de « Bordeaux maritime »).

Cette convention sera passée pour une durée de trois ans (2011-2013).

En 2011 les actions à développer seraient les suivantes:

- La biennale Evento : du 6 au 16 octobre 2011, nouvelle édition de ce rendez-vous artistique et urbain, orchestrée par Michelangelo Pistoletto, figure emblématique de l'art contemporain. Les aspects de médiation seraient cofinancés à hauteur de 100 000 euros pour la part de l'État et de 108 000 euros pour la Ville de Bordeaux dans le cadre du budget délégué à la production.

-Le festival Chahuts : ce festival a fêté ses 20 ans en 2011. Particulièrement implanté dans le quartier Saint-Michel dont la population, issue de plusieurs vagues d'immigration, se prête à des expériences menées par Chahuts sur les arts de la parole dans le cadre d'un travail au long cours où les conteurs et artistes mènent une démarche volontaire de co-construction. Le financement des actions de médiation a été réparti entre l'Etat pour 20 000 euros et la Ville de Bordeaux pour 23 000 euros (inscrits dans le cadre de la subvention à l'association des arts de la parole)

- le réseau de la lecture publique du territoire bordelais sera au cœur du dispositif de démocratisation culturelle avec 3 types d'action :

- # projet de bibliothèque éphémère sur un bateau dans le quartier de Bordeaux Maritime. Cette opération créant les conditions d'un autre rapport à la culture et faisant bouger les frontières amateurs/professionnels est principalement destinée à un public jeune et adolescent ;
- # modernisation du service Diderot de la Bibliothèque de Mériadeck, unité destinée aux mal et non voyants
- # généralisation du portage à domicile en liaison avec les associations

Le financement de ces opérations de médiations sera réparti entre l'Etat pour 30 000 euros et la Ville de Bordeaux pour 30 000 euros (intégré dans le cadre du budget de fonctionnement de la Ville)

Au total la participation de l'Etat au titre de la démocratisation culturelle sera de 150 000 euros dont 20 000 euros payés directement à l'association Chahuts. Le solde, soit 130 000 euros, sera versé directement à la Ville de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à :

- solliciter une subvention d'un montant de 130 000 euros tel que défini ci-dessus auprès de l'Etat (DRAC Aquitaine),
- signer tous les documents nécessaires à l'attribution de cette subvention,
- émettre les titres de recette y afférant et ouvrir en dépense les crédits correspondants tant en fonctionnement qu'en investissement.
- reverser le montant de 100 000 euros à la société Art Public Contemporain, producteur délégué d'EVENTO 2011.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU